



## Art 2 : Prix du séjour

La prestation comprend :

- Le transport en avion A/R de l'aéroport Marseille Provence au lieu de destination
- Les déplacements sur les lieux de destination et frais annexes
- L'hébergement et la restauration sur les lieux de destination du diner J1 au déjeuner J5(ou diner du J5 selon horaire de l'avion).
- L'entrée sur les sites visités et la présence d'un guide suivant demande ou d'audio-guides.
- Les **taxes de séjour** et les **taxes hôtelières** dues ainsi que les cautions hôtelières éventuelles.
- L'assurance annulation jusqu'au jour du départ pour une annulation du voyage pour raisons médicales ou en raison du décès d'un membre de la famille du participant (sur production d'un justificatif)
- L'assurance annulation groupe/vigie pirate pour l'annulation du voyage du fait de l'EPLÉ demandée par les autorités hiérarchiques pour des raisons liées au contexte international.

## Art 3 : Divers

- En cas de gratuité d'un ou plusieurs accompagnateurs le préciser de façon distincte.

## Art 4 : Durée d'exécution du marché

Le MAPA ainsi que le présent règlement sont valables jusqu'au 30 juin 2019.

Les Pennes Mirabeau, le 7 juin 2018  
Pouvoir Adjudicateur  
Myriam Philippe

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
Lu et approuvé  
Nom et signature  
Cachet du prestataire



The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular blue stamp. The stamp contains the text: "Collège Jacques MONOD", "Le Principal", and "LES PENNES MIRABEAU".